

Je voudrais ici partager des observations que j'ai faites au sujet de la langue française au Québec..

## **PRESTIGE DE LA LANGUE ÉCRITE**

Pourquoi la langue écrite jouit elle d'un si grand prestige?

La raison se cache dans son histoire. Au tout début une des fonctions principales de l'écriture était de servir à l'appareil d'état pour transmettre les ordres et diffuser les lois.

Ce lien primordial entre l'écriture et la loi s'est conservé dans plusieurs langues. En anglais les mots pour 'droit' et pour 'écrire': 'right' et 'write' ont exactement la même prononciation: /'rit<sup>1</sup>/

Depuis longtemps l'écriture a été associée au pouvoir, a été un instrument du pouvoir et en français elle ne s'est pas trop éloignée de cette fonction.

## **PRIMAUTÉ DE LA LANGUE PARLÉE**

Bien que la langue écrite jouit d'un haut prestige, grâce à son utilité dans la gestion du pouvoir, ce sont les échanges de tous les jours qui, d'une manière imperceptible, entraînent l'évolution du langage.

C'est à la langue parlée que revient le mérite de créer et de faire évoluer nos langues. La langue parlée est un phénomène vivant, qui évolue constamment par des transformations graduelles.

C'est ainsi que plusieurs langues sont issues du latin: par des transformations régionales. Ce processus est largement accepté et personne aujourd'hui n'oserait mettre en doute la légitimité du français, de l'italien, ou de l'espagnol en tant que langues.

Mais ces langues sont tout simplement le résultat d'un processus de bâtardisation,

---

<sup>1</sup> Webster's Ninth New Collegiate Dictionary, Merriam-Webster, 1990. Remarquer que même si cette association ne serait pas légitime du point de vue linguistique, l'assonance provoque certainement des associations profondes.

à travers lequel ces dialectes se sont différenciés du latin et ont acquis le statut de 'langues'. Les transformations ne se sont pas arrêtées au moment où ces langues 'vulgaires' ont été acceptées en tant que langues officielles en substitution du latin; ces langues n'ont pas arrêté d'évoluer.

En France il y a eu un phénomène tout à fait particulier: des institutions ont été créées dans le but de cristalliser des formes linguistiques d'une époque, dans la vaine tentative d'arrêter les changements linguistiques qui continuaient à se produire au niveau de la langue parlée.

### À QUOI ÇA SERT?

Depuis longtemps les linguistes ont attribué à la langue plusieurs fonctions. Une de ces fonctions c'est la fonction **expressive**, qui nous donne des informations sur le locuteur: par exemple sur sa provenance géographique, son sexe, ainsi que sur le groupe social d'appartenance.

En fait la justesse de l'écriture est devenue un marqueur d'appartenance à une élite lettrée, en opposition aux masses de personnes incapables de se servir correctement de ce moyen. Hors la cristallisation de l'écriture sert à détecter si l'écrivain appartient ou non à une élite restreinte (les happy few).

Ici on ne veut pas mettre en doute la pertinence de connaître cette langue, pour les spécialistes de la littérature, par exemple, ce qu'on trouve scandaleux est la grande majorité de la population soit privée d'un outil de communication et de travail.

### LE CAS DU PETIT ROBERT

La parution en 1992 du 'Dictionnaire québécois d'aujourd'hui' créa tout un émoi. Pour Jean-Guy Dubuc la question est: 'si vraiment nous voulons parler le français du monde francophone actuel ou un patois accessible aux seuls Québécois' Il s'attaque aux 'partisans du joual' et il craint qu'on se marginalise au plan de

---

<sup>2</sup> Il ne faut pas oublier que jusqu'au XIX siècle toute communication scientifique de niveau international était rédigée en latin.

<sup>3</sup> Éditorial de *La Tribune* du 12 déc. 1992.

langue.

De ton semblable l'article paru le même jour dans le *Devoir*: 'Dis-le dans tes mots, *moman* va te comprendre' signé André Major.

Il s'insurge contre le 'délire populiste', contre 'le nationalisme culturel et la mode indigéniste qui tend à nous faire croire qu'il existe une langue québécoise'.

Dans l'opinion de Jean-Marcel Léard 'Le québécois et le français, ce n'est plus tout à fait la même langue'. Le même M. Léard, un spécialiste de la langue, affirme que le 'québécois est un parler riche sur le plan lexical' et que la grammaire est 'aussi complexe et cohérente que celle du français'.

Ceux qui s'opposent à reconnaître ces faits font peut-être la 'défense du profit qu'ils trouvent dans leur connaissance du 'français de France' (Léard 1992)

## **SUGGESTIONS**

Si on lèverait le tabou sur la langue française et on procéderait à une réforme de l'orthographe pour que l'écriture s'adapte à l'évolution de la langue parlée, le résultat serait une immédiate simplification de l'écriture, ainsi que l'accessibilité de cet outil à plus de monde. Eventuellement on pourrait découvrir un chemin qui pourrait être emprunté par d'autres pays francophones et on mettrait fin à la situation schizophrénique actuelle, où des termes d'usage quotidien sont considérés comme des 'erreurs' parce que différents de leur correspondants en français de France.

## **SIMPLIFICATION DE LA LANGUE PARLÉE.**

Par exemple, au niveau des conjugaisons, le latin avait 6 formes à tous les temps: 1ère, 2ème, 3ème personne singulier, 1ère, 2ème, 3ème personne pluriel. Le français parlé n'a pas conservé toutes ces formes, (dont plusieurs amplement redondantes) et a réduit le nombre des formes à 3-4 par temps. Il n'y aurait rien de scandaleux à transférer cette simplification, acceptée au niveau de la langue parlée,

---

<sup>4</sup> Article paru sur *Le Devoir* du 12 déc. 1992.

<sup>5</sup> Article paru sur *Le Devoir* du 29 déc. 1992.

<sup>6</sup> Il est professeur titulaire de linguistique française à

sur le plan de langue écrite.

Au niveau lexical les terminaisons muettes de ni(d), toi(t), pie(d), froi(d), sont désormais dépourvues d'utilité à fin de communication.

S'en souvenir représente une épreuve de mémoire et un écueil pour nombre de personnes. Certainement pour les passionnés d'étymologie ces consonnes muettes ont de la signification, mais il ne faut pas oublier que la plupart du temps on peut se servir des mots sans avoir aucune connaissance de leur histoire.

BERGERON, Léandre 1982, *Peuple québécois, langue québécoise*, in *Anthropologie et Société*, Vol.6, No 2, p.5-15.

DUBUC, Jean-Guy 1992, *Parler français ou québécois?*, article parus dans *La Tribune* du 12 décembre 1992.

LÉARD, Jean-Marcel 1992, *Le québécois entre linguistes et idéologues*, article parus dans *Le Devoir* du 29 décembre 1992.

MAJOR, André 1992, Dis-le dans tes mots, moman va te comprendre, article parus dans *Le Devoir* du 12 décembre 1992.